

ONE EXPERIENCE

Société anonyme au capital de 9 162 161 €

8, rue Barthélémy Danjou
92100 Boulogne Billancourt

RCS Nanterre 824 187 579 Nanterre

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés

Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de la société ONE EXPERIENCE,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ONE EXPERIENCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport et qui se traduisent par une perte de 703 K€.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Evaluation des écarts d'acquisition

Ce poste fait l'œuvre de test de dépréciations par la Direction et dont les modalités sont décrites dans la note de l'annexe intitulée « Ecart d'acquisition ».

Nos travaux ont consisté à prendre connaissance des modalités de mise en œuvre de ces tests, à apprécier les estimations et les hypothèses intervenant dans l'évaluation de la valeur recouvrable de ces écarts d'acquisitions (notamment la valeur de marché des biens), et à vérifier que l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.

- Autres aspects relatifs à l'établissement des comptes consolidés

Plus globalement, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

IV – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données par le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

V - Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI - Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-5 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.
Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre des comptes consolidés, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris, le 29 Avril 2024

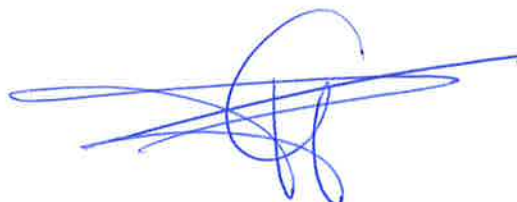
BCRH & Associés

Membre de PKF ARSILON

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Paul Gauteur



Comptes consolidés

1 Bilan consolidé

En K€	Notes	Valeurs brutes	Amortissements	Provisions	31/12/2023	31/12/2022
Actif immobilisé						
Immobilisations incorporelles	9.1	9 420	817		8 603	7 601
<i>Dont écarts d'acquisition positifs</i>		8 061			8 061	6 987
Immobilisations corporelles	9.2	8 845	3 379		5 465	4 388
Immobilisations financières	9.3	36			36	44
Titres mis en équivalence	9.3					54
Total de l'actif immobilisé		18 300	4 197		14 104	12 087
Actif circulant						
Stocks et en-cours		3			3	1
Créances d'exploitation	9.4	1 242		53	1 189	637
Autres créances et comptes de régularisation	9.4	991			990	408
Charges constatées d'avance	9.4	90			90	89
Impôts différés actif					5	
Trésorerie	9.5	886			886	582
Total de l'actif circulant		3 216		53	3 164	1 717
Total de l'actif		20 983	4 197	53	17 268	13 804

En K€	Notes		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux propres				
Capital	4 / 9.6		9 162	7 867
Primes	4		1 968	1 849
Réserves	4		-2 314	-1 688
Écarts de conversion	4		-3	0
Résultat net	4		-703	-642
Total des capitaux propres - Part du groupe			8 111	7 385
Intérêts minoritaires	4		0	6
Capitaux propres de l'ensemble			8 111	7 391
Provisions	9.7		9	4
<i>Titres mis en équivalence négatifs</i>	9.7		534	585
Dettes				
Dettes financières	9.8		4 118	3 789
Dettes d'exploitation	9.9		2 005	1 325
Autres dettes et comptes de régularisation	9.9		1 901	664
Produits constatés d'avance	9.9		577	39
Impôts différés passif	9.9		13	5
Total du passif circulant			9 157	6 412
Total du passif			17 268	13 804

2 Compte de résultat consolidé

En K€	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation			
Chiffre d'affaires	9.10	5 014	3 084
Autres produits d'exploitation		160	186
Charges d'exploitation			
Achats consommés	9.11	-2 221	-687
Charges externes et autres		-1 626	-1 449
Impôts, taxes et versements assimilés		-72	-53
Charges de personnel		-1 393	-841
Dotations aux amortissements et provisions		-372	-314
Autres charges de gestion courante		-51	-63
Résultat d'exploitation avant dotations des écarts d'acquisition		-563	-137
Résultat d'exploitation après dotations des écarts d'acquisition		-563	-137
Produits financiers		7	0
Charges financières		-74	-70
Résultat financier		-67	-70
Résultat courant avant impôt		-629	-207
Résultat exceptionnel		-74	-449
Impôts sur les bénéfices		0	0
Impôts différés	9.9	-2	-5
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	9.3	-3	20
Intérêts minoritaires		-6	0
Résultat net - Part du groupe		-703	-642
EBITDA		-190	178
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			
Dotations aux amortissements et provisions		-372	-314
EBIT		-563	-137

Il s'agit principalement des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles.

3 Tableau de flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie - K€		Notes	31/12/2023	31/12/2022
OPERATIONS D'EXPLOITATION	Résultat net des entreprises intégrées		-606	-642
	Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		3	-20
	Dotations aux amortissements et provisions (hors actifs circulants)	9.1 / 9.2 / 9.3	372	314
	Plus et moins values de cession		-71	300
	Impôts différés		2	5
	Capacité d'autofinancement		-299	-42
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	Variation des frais financiers		2	-1
	Variation nette d'exploitation		-94	97
	<i>Variation de stocks</i>		-1	13
	<i>Variation des créances d'exploitation</i>	9.4	-302	118
	<i>Variation des dettes d'exploitation</i>	9.8	209	-34
	Variation nette hors exploitation		812	-44
	<i>Variation des autres créances et comptes de régularisation</i>	9.4	-427	-96
	<i>Variation des autres dettes et comptes de régularisation</i>	9.8	703	109
	<i>Charges et produits constatés d'avance</i>	9.4 / 9.8	536	-57
		Variation du besoin en fonds de roulement		720
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE			421	11
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	Décaissement / acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	9.1 / 9.2	-886	-468
	Décaissement / acquisition des immobilisations financières	9.3	15	
	Encaissement / cession des immobilisations financières	9.3	86	1
	Incidence des variations de périmètre		-875	245
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			-1 659	-222
OPERATIONS DE FINANCEMENT	Augmentation de capital, apports et frais liés	4	1 414	258
	Encaissements provenant d'emprunts	9.7	76	554
	Remboursement d'emprunts	9.7	-443	-337
	Variation des intérêts courus	9.7		
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			1 047	475
Variation de trésorerie			-191	265
	TRESORERIE A L'OUVERTURE (*)	31/12/2022	483	223
	TRESORERIE A LA CLOTURE (*)	31/12/2023	643	483

4 Variation des capitaux propres

Montants en K€						
Situation à la clôture	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres Part du groupe	Intérêts minoritaires
solde au 31/12/2021	7 743	1 715	-1 337	-310	7 810	1
Augmentation de capital ONE EXPERIENCE	123	135			258	
Affectation du résultat 2021			-310	310		
Résultat de l'exercice 2022				-642	-642	
Mouvements de périmètre			-47		-47	5
Variation des écarts de conversion			7		7	
solde au 31/12/2022	7 867	1 850	-1 687	-642	7 386	6
Augmentation de capital ONE EXPERIENCE	1 295	130			1 425	
Réduction de capital ONE EXPERIENCE		-11			-11	
Affectation du résultat 2022			-642	642		
Résultat de l'exercice 2023				-600	-600	
Mouvements de périmètre			15		15	-6
Variation des écarts de conversion			-2		-2	
solde au 31/12/2023	9 162	1 969	-2 316	-600	8 213	

5 Faits majeurs

5.1 Gouvernance de la société

Durant l'exercice 2023, aucune modification de gouvernance n'a été apportée.

Le Conseil d'administration de la société est actuellement composé de 3 membres :

- M. Edouard MASSEAU – Président du Conseil d'administration et Directeur Général ;
- M. Gilles ENGUEHARD – Administrateur ;
- Mme Elodie BRETAUDEAU FONTEILLES – Administratrice.

5.2 Changement de dénomination sociale

L'Assemblée Générale du 28 juin 2023 a décidé de modifier la dénomination de la société IMMO BLOCKCHAIN qui sera désormais dénommée ONE EXPERIENCE.

5.3 Suspension du contrat de liquidité

A compter du 11 septembre 2023, le contrat de liquidité portant sur les actions ONE EXPERIENCE confié par ONE EXPERIENCE à TSAF, a été suspendu.

5.4 Mouvement de périmètre

Les prises de participations consolidées à la clôture de l'exercice

- En mai 2023, augmentation de la participation de la société ONE EXPERIENCE dans la société GALET, Hôtel et spa 3 étoiles pour détenir 100% des actions.
- En mai 2023, augmentation de la participation de la société ONE EXPERIENCE dans la société LES ORMES, domaine avec château à Ouzouer des champs pour détenir 100% des actions.

Acquisition au cours de l'exercice

- En date du 18 juillet 2023 ; la société ONE EXPERIENCE a fait l'acquisition de 100% des actions de la société COMPAGNIE MEETING, agence de communication événementielle constituée en 1997 et qui a pour activités la conception, la réalisation et la production de toutes manifestations événementielles dans le domaine de la communication des entreprises.

Sortie de périmètre

- Le 22 février 2023, la société ONE EXPERIENCE a cédé la société REAVILZ, détenue à 80%.

5.5 Augmentation de capital

Sur la base de la délégation de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 30 mai 2022, il a été réalisé en juin 2023 une augmentation de capital d'un montant total de 1,425 M€ par émission de 1.295.455 actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'un placement privé.

Suite à cette opération, le capital social de la société s'élève désormais à 9 162 167 euros.

6 Evènements post-clôture

6.1 Arrêt d'activités, cession de participations

- Arrêt de l'activité DIMOBA, déficitaire en 2023.
- Arrêt de l'activité CAPDEL, déficitaire en 2023.
- En date du 1er janvier 2024 la société ONE EXPERIENCE a cédé ses participations dans la société LA BOULEAUNIERE détenue a 100%
- En date du 1er janvier 2024, la société ONE EXPERIENCE a cédé ses participations dans la société SCI RHODOS détenue a 100%
- En date du 1er janvier 2024, la société ONE EXPERIENCE a cédé ses participations dans la société SCI FERME DE LA CORDE détenue a 33,33%

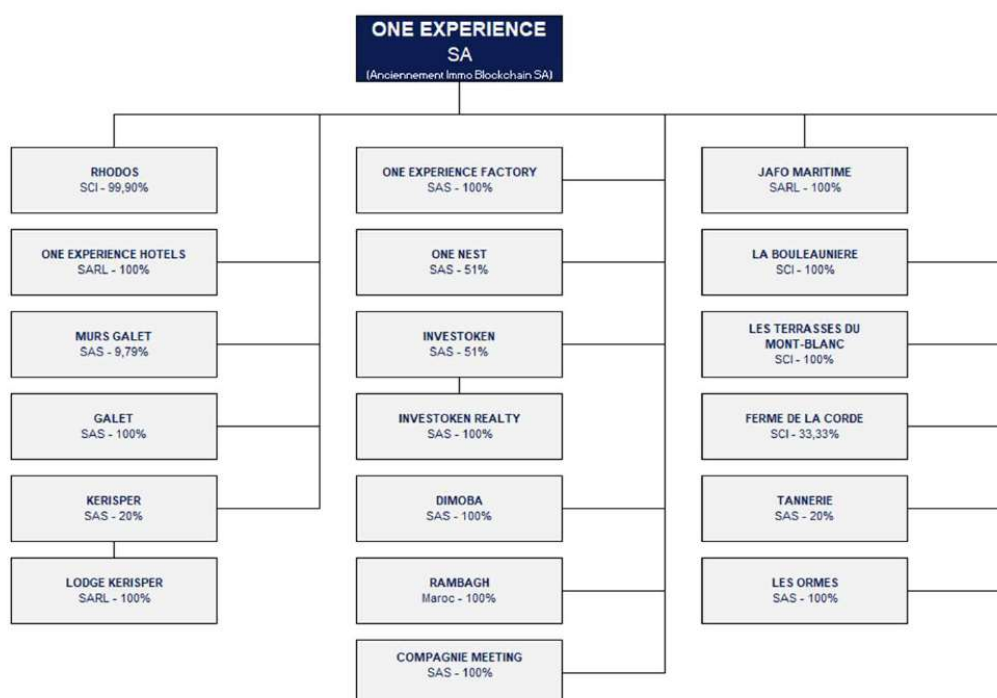
7 Activités et organigramme du groupe

7.1 Activités

La société ONE EXPERIENCE, société consolidante du Groupe ONE EXPERIENCE, est une société anonyme de droit français, cotée sur le marché Euronext Growth Paris. Son siège social est situé au 8, rue Barthélémy Danjou, 92100 Boulogne Billancourt.

Le Groupe est propriétaire et gestionnaire de lieux d'exception en France : sites évènementiels et touristiques, hôtels, espaces de co-living et co-working.

7.2 Organigramme du groupe au 31 décembre 2023



7.3 Liste des sociétés consolidées

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

Sociétés	N° Siren	Siège social	Méthode de consolidation 31/12/2023	Méthode de consolidation 31/12/2022	% contrôle 31/12/2023	% contrôle 31/12/2022	% intérêt 31/12/2023	% intérêt 31/12/2022
ONE EXPERIENCE	824 187 579	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère	Société mère
INVESTOKEN	913 424 495	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%
INVESTOKEN REALTY	920 899 689	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	51,00%	51,00%
JAFO	408 786 424	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
LA BOULEAUNIÈRE	821 749 926	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
LA FERME DE LA CORDE	880 916 150	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%
LES RHODOS	849 449 947	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%
LES TERRASSES DU MONT BLANC	819 676 123	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ONE EXPERIENCE FACTORY	831 284 849	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ONE EXPERIENCE HOTELS	849 492 244	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ONE NEST	912 642 139	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%
RAMBAGH	2 806 392 000 033	N°61 Q,I SIDI GHANEM MARRAKECH	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
TANNERIE	902 973 155	19 rue Raymond Soulas 44400 Reze	Mise en équivalence	Mise en équivalence	20,00%	20,00%	20,00%	20,00%
DIMOBA	828 280 560	67 rue D'aguesseau 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
LES ORMES	892 378 423	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Non consolidée	100,00%	2,47%	100,00%	0,00%
GALET	894 184 738	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Non consolidée	100,00%	9,79%	100,00%	0,00%
COMPAGNIE MEETING	413 893 447	12, rue Perronet 92200 Neuilly-sur-Seine	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Sous-palier :								
KERISPER	904 955 762	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Mise en équivalence	Mise en équivalence	20,00%	20,00%	20,00%	20,00%
LE LODGE KERISPER	452 283 989	4 rue du Latz Kerisper 56470 La Trinité-sur-Mer	Mise en équivalence	Mise en équivalence	20,00%	20,00%	20,00%	20,00%
Entité non consolidée :								
MURS GALET	894 251 842	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Non consolidée	Non consolidée	9,79%	9,79%	0,00%	0,00%

8 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

8.1 Référentiel comptable

Les premiers comptes semestriels du Groupe ONE EXPERIENCE sont établis conformément au règlement relatif aux comptes consolidés en vigueur en France.

Les dispositions du règlement n°20.01 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 09 octobre 2020, sont appliquées.

Ce règlement, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021, unifie, abroge et remplace le principal règlement relatif aux comptes consolidés en règles françaises (règlement. CRC 99-02 pour les sociétés commerciales).

L'exercice du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021 intègre la première application du Règlement ANC 2020-01 dont les conséquences pour le Groupe sont :

- L'inscription au bilan des contrats de crédit-bail et des contrats assimilés ;
- Les écarts de conversion constatés, tant sur les éléments du bilan d'ouverture que sur le résultat, sont portés, pour la part revenant à l'entité consolidante, dans ses capitaux propres au poste « Ecart de conversion » et pour la part des tiers au poste « Intérêts minoritaires ».

Ce changement de référentiel n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe ONE EXPERIENCE au 31 décembre 2023. L'application des

méthodes du règlement ANC 2020-01 est présenté en 7.3.1.

8.2 Modalités de consolidation

8.2.1 Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des comptes relatifs à la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 pour toutes les sociétés, à l'exception des sociétés créées ou acquises entrant dans le périmètre au cours de l'exercice 2023, dont la durée est fonction de leur date de création ou d'acquisition. Toutes les participations significatives dont la société ONE EXPERIENCE assurent le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Le contrôle exclusif de droit est reconnu dès lors que la société détient plus de 50% des droits de vote.

Le contrôle exclusif de fait est reconnu dès lors que la société exerce un contrôle effectif de la société. Ce dernier est également présumé si la société-mère détient une fraction des droits de vote supérieure à 40% et qu'aucun autre associé ne détient une part supérieure.

Les sociétés dans lesquelles le contrôle conjoint est exercé sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Celles dans lesquelles la société ONE EXPERIENCE exerce une influence notable et détient directement ou indirectement plus de 20% du capital sont mises en équivalence.

Toutes les participations répondant aux critères ci-dessus sont consolidées.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments

des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;

- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;
- Éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté ;
- Éliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage d'intégration de l'entreprise intégrée proportionnellement.

La mise en équivalence consiste à :

- Substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation ;
- Éliminer les profits internes intégrés entre l'entreprise mise en équivalence et les autres entreprises consolidées à hauteur du pourcentage de participation dans l'entreprise mise en équivalence.

8.2.2 Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires correspondent à la part des tiers dans les capitaux propres et le résultat de chaque société consolidée.

Lorsque la part revenant aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres d'une entreprise consolidée devient négative, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires peuvent être supportés par le Groupe, sauf si les associés ou actionnaires minoritaires ont l'obligation formelle de combler ces pertes.

Si, ultérieurement, l'entreprise consolidée réalise des bénéfices, les intérêts majoritaires sont alors crédités de tous ces profits jusqu'à ce que la partie qu'ils avaient assumée des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée.

8.2.3 Élimination des opérations intragroupes

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminées dans les comptes consolidés.

8.2.4 Méthodes de conversion des comptes des sociétés étrangères

Les filiales de la société ONE EXPERIENCE constituant des entreprises étrangères autonomes, leurs comptes ont été convertis selon la méthode du cours de clôture :

- Les postes du bilan sont convertis en euros au taux de clôture ;
- Les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice ;
- L'écart de conversion mis en évidence est inclus dans les capitaux propres consolidés au poste « écarts de conversion », et n'affecte pas le résultat.

8.2.5 Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;

- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.
- Un écart d'acquisition positif a été constaté au 30/06/2017 à la suite de l'acquisition des titres de la société LA BOULEAUNIERE par la société ONE EXPERIENCE pour un montant de 598 K€.
- Un écart d'acquisition positif a été constaté au 30/06/2017 à la suite de l'acquisition des titres de la société LES TERRASSES DU MONT-BLANC par la société ONE EXPERIENCE pour un montant de 2 223 K€.
- Un écart d'acquisition positif a été constaté au 30/06/2017 à la suite de l'acquisition des titres de la société JAFO par la société ONE EXPERIENCE pour un montant de 2 527 K€.
- Un écart d'acquisition positif a été constaté au 28/06/2019 à la suite de l'acquisition des titres de la société RAMBAGH par la société ONE EXPERIENCE pour un montant de 620 K€.
- Un écart d'acquisition positif a été constaté au 01/12/2021 à la suite de l'acquisition des titres mis en équivalence de la société LE LODGE KERISPER par la société KERISPER pour un montant de 540 K€. Cet écart d'acquisition tient compte de la détention à hauteur de 20% de la société KERISPER, et dont le prix de cession est conclu sur la base des comptes sociaux d'une durée de 14 mois. Au 31 décembre 2022, l'écart d'acquisition a été ajusté à la suite d'un complément de prix de 67 K€ versé en début d'année. L'écart d'acquisition est donc de 553 K€ au 31/12/2022.
- Un écart d'acquisition positif a été constaté au 31/12/2022 à la suite de

l'acquisition des titres de la société DIMOBA par la société ONE EXPERIENCE pour un montant de 467 K€. Au 30 juin 2023, l'écart d'acquisition a été ajusté et s'élève à 438 K€.

- Un écart d'acquisition positif a été constaté au 30/06/2023 à la suite de la prise de contrôle des titres de la société GALET par la société ONE EXPERIENCE pour un montant de 590 K€.
- Un écart d'acquisition positif a été constaté au 30/06/2023 à la suite de la prise de contrôle des titres de la société LES ORMES par la société ONE EXPERIENCE pour un montant de 15 K€.
- Un écart d'acquisition positif a été constaté au 31/12/2023 à la suite de la prise de contrôle des titres de la société COMPAGNIE MEETING par la société ONE EXPERIENCE pour un montant de 499 K€.

8.2.6 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés sont consolidées sur la base de leur bilan arrêté au 31 décembre 2023, d'une durée de 12 mois, à l'exception des sociétés créées ou acquises entrant dans le périmètre au cours de l'exercice 2023, dont la durée est fonction de leur date de création ou d'acquisition.

8.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le Groupe sont les suivants :

8.3.1 Application des méthodes

L'application des méthodes du règlement ANC 2020-01 est la suivante :

Application des méthodes de référence	Obligatoire / de référence	Note
---------------------------------------	----------------------------	------

Comptabilisation des contrats de crédit-bail et des contrats assimilés	Obligatoire	7.3.4
Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Référence	N/A
Etalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	Obligatoire	N/A
Comptabilisation des écarts de conversion au bilan actif/passif	Obligatoire	N/A
Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	Référence	N/A

8.3.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

8.3.2.1 Frais de recherche et développement

Les dépenses pour des produits, procédés nouveaux ou sensiblement améliorés sont comptabilisés comme actifs dans le bilan si le produit ou le procédé est technologiquement ou commercialement viable et que le Groupe dispose des ressources nécessaires pour achever son développement. Les frais activés peuvent inclure les coûts des matériaux, le travail direct et une quote-part raisonnable des coûts indirects.

Les frais activés en immobilisations respectent les critères suivants :

- Faisabilité technique ;
- Intention d'achever le projet ;
- Capacité d'utiliser ou de vendre ;
- Avantages économiques futurs ;
- Ressources suffisantes ;
- Evaluation fiable des dépenses.

8.3.2.2 Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Frais de recherche	Linéaire	3 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 5 ans

8.3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de production, abstraction faite de toutes charges financières.

L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales méthodes d'amortissement et durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Constructions	Linéaire	50 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 ans à 25 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 ans

8.3.4 Contrats de crédit-bail et contrats assimilés

Les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de crédit-bail et contrats assimilés, sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte. Au 31 décembre 2023, aucune

opération de crédit-bail impacte les comptes consolidés.

8.3.5 Immobilisations financières

Ce poste est constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

Une dépréciation est susceptible d'être constatée lorsque la valeur d'inventaire des participations, prenant entre autres la quote-part d'actif net, devient inférieure à leur coût d'acquisition.

8.3.6 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

8.3.7 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

8.3.8 Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigé s'il y a lieu des impositions différées.

Conformément aux prescriptions du règlement ANC n°2020.01, le Groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- De différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;

- De crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Les impôts différés, actifs ou passifs, sont compensés entre eux au niveau de chaque entité fiscale et sont portés pour leur montant net, au passif dans les provisions pour risques et charges, ou le cas échéant à l'actif.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- Si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ;
- Ou si leur récupération est probable par suite de l'existence d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

8.3.9 Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits, qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte de la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Aucun engagement n'a été constaté à la clôture de l'exercice compte tenu du caractère non significatif.

8.3.10 Comparabilité des exercices

A la suite du transfert de marché, le groupe ONE EXPERIENCE présente ses comptes consolidés annuels au 31 décembre 2023, comprenant un exercice de 12 mois, à l'exception des sociétés créées ou acquises entrant dans le périmètre au cours de l'exercice 2023, dont la durée est fonction de leur date de création ou d'acquisition.

9 Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

9.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent de la manière suivante :

En K€	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Ecart d'acquisition	8 061		8 061
Frais d'établissement	2	-2	
Concessions, brevets, licences	66	-36	30
Fonds commerciaux	538	-103	435
Autres immobilisations incorporelles	247	-170	77
Total immobilisations incorporelles	9 420	-817	8 603

Les variations des immobilisations incorporelles hors écart d'acquisition sont les suivantes :

En K€ - Flux des immobilisations incorporelles (hors écarts d'acquisition)	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Clôture N-1	1 321	-706	614
Mouvements de périmètre	7	-7	
Augmentations	31	-104	-73
Diminutions			
Clôture N	1 359	-817	542

Les écarts d'acquisition portent sur les sociétés suivantes :

En K€	31/12/2022	Mouvements de périmètre	Amortissements Dépréciations	31/12/2023
Valeurs brutes				
La Bouleauinière	598			598
Les Terrasses du Mont-Blanc	2 223			2 223
JAFO	2 527			2 527
Rambagh	620			620
Le Lodge Kerisper	553			553
Dimoba	467	-29		438
Galet		590		590
Les Ormes		15		15
Compagnie Meeting		499		499
Total valeurs brutes	6 987	576		8 061
Amortissements et dépréciations				
Total amortissements et dépréciations				
Valeurs nettes				
La Bouleauinière	598			598
Les Terrasses du Mont-Blanc	2 223			2 223
JAFO	2 527			2 527
Rambagh	620			620
Le Lodge Kerisper	553			553
Dimoba	467	-29		438
Galet		590		590
Les Ormes		15		15
Compagnie Meeting		499		499
Total valeurs nettes	6 987	576		8 061

9.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent de la manière suivante :

En K€	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Terrains	728		728
Constructions	4 326	-1 009	3 317
Installations techniques, matériel et outillages industriels	469	-291	178
Autres immobilisations corporelles	2 754	-2 079	675
Immobilisations corporelles en cours	566		566
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	1		1
Total immobilisations corporelles	8 845	-3 379	5 465

Les variations des immobilisations corporelles sont les suivantes :

En K€	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
Clôture N-1	7 280	-2 892	4 388
Mouvements de périmètre	705	-112	593
Augmentations	853	-370	483
Diminutions			
Ecart de change	7	-4	3
Clôture N	8 845	-3 379	5 465

9.3 Immobilisations financières

En K€	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Titres de participations	2		2
Dépôts et cautionnements	33		33
Total immobilisations financières	36		36

Les variations des immobilisations financières sont les suivantes :

En K€	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Clôture N-1	44		44
Mouvements de périmètre	-620		-620
Augmentations	627		627
Diminutions	0		0
Clôture N	36		36

Les variations des titres mis en équivalence sont les suivantes :

En K€	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Clôture N-1	54		54
Reclassement	-54		-54
Clôture N			

Les titres mis en équivalence négatifs sont présentés au passif du bilan, dans les autres provisions.

9.4 Ventilation des créances

Les créances en valeurs nettes se décomposent, de la manière suivante :

En K€	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Avances et acomptes versés sur commandes	229		229
Clients	548	-53	496
Clients factures à émettre	77		77
Créances sociales	35		35
Autres créances fiscales (hors IS)	0		0
Créances sur TVA	352		352
Total créances d'exploitation	1 242	-53	1 189
Comptes courants débiteurs	872		872
Débiteurs divers	116		116
Charges à répartir	3		3
Total autres créances et comptes de régularisation	990		990
Charges constatées d'avance	90		90
Total des créances	2 323	-53	2 270

A la clôture de l'exercice, une dépréciation des créances clients pour -53 K€ a été constatée dans les comptes de la société RAMBAGH.

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

En K€	Valeurs nettes	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Avances et acomptes versés sur commandes	229	229	
Clients	496	496	
Clients factures à émettre	77	77	
Créances sociales	35	35	
Autres créances fiscales (hors IS)	0	0	
Créances sur TVA	352	352	
Total créances d'exploitation	1 189	1 189	
Comptes courants débiteurs	872		872
Débiteurs divers	116	116	
Charges à répartir	3	3	
Total autres créances et comptes de régularisation	990	118	872
Charges constatées d'avance	90	90	
Total des créances	2 270	1 398	872

9.5 Trésorerie active

La trésorerie active se décompose de la manière suivante :

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Disponibilités	886	582
Total trésorerie active	886	582

9.6 Capital social

Au 31 décembre, le capital social est de 9 162 167 €, divisé en 9 162 167 actions de 1 € de valeur nominale chacune, entièrement libérées, toutes de même catégorie.

La composition du capital apporté est la suivante :

Nombre d'actions à la fin de l'exercice 2022	7 866 712
Augmentation de capital du 28 avril 2023	1 295 449
Nombre d'actions au 31 décembre 2023	9 162 160

9.7 Provisions

En K€	31/12/2022	Dotations	Reprises	Reclassement	31/12/2023
Total provisions pour risques	0	0	0	0	0
Impôts	4	5	0	0	9
Total provisions pour risques	4	5	0	0	9
Titres mis en équivalence négatifs	585			-51	534
Total provisions pour risques et charges	590	5	0	-51	543

Au cours de l'exercice 2023, la société RAMBAGH a constitué une provision pour impôts pour 5 K€.

Les titres mis en équivalence négatifs sont composés des sociétés suivantes :

En K€	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
TANNERIE	-27		-27
Sous-palier KERISPER			
KERISPER	0		0
LE LODGE KERISPER	-507		-507
Total titres mis en équivalence négatifs	-534		-534

9.8 Dettes financières

La nature des dettes financières est la suivante :

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts auprès des établissements de crédit	3 866	3 683
Autres emprunts et dettes assimilés	6	6
Intérêts courus non échus	2	
Concours bancaires courants	243	99
Total dettes financières	4 118	3 789

La variation des dettes financières est la suivante :

En K€	Autres emprunts obligataires	Emprunts auprès des établissements de crédit	Concours bancaires courants	Autres emprunts et dettes assimilés	Intérêts courus non échus	Solde
Clôture N-1		3 683	99	6		3 789
Augmentations		76				76
Remboursements		-443				-443
Variation			144	0	2	146
Variation périmètre		550				550
Clôture N		3 866	243	6	2	4 118

9.9 Dettes d'exploitation, autres dettes et comptes de régularisation

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs et comptes rattachés	497	387
Factures non parvenues	460	298
Avoirs à émettre		
Avances et acomptes reçus sur commandes	148	29
Dettes sociales (personnel, organismes sociaux...)	454	372
Dettes fiscales (hors IS)	445	240
Total dettes d'exploitation	2 005	1 325
Fournisseurs d'immobilisations	2	3
Etat - impôts sur les bénéfices	0	1
Comptes courants créditeurs	990	288
Dettes diverses	909	372
Total autres dettes et comptes de régularisation	1 901	664
Produits constatés d'avance	577	39
Impôts différés passif	13	5
Total des dettes	4 496	2 034

Les dettes se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

En K€	Valeurs brutes	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Fournisseurs et comptes rattachés	497	497	
Factures non parvenues	460	460	
Avances et acomptes reçus sur commandes	148	148	
Dettes sociales (Personnel, organismes sociaux...)	454	454	
Dettes fiscales (Hors IS)	445	445	
Total dettes d'exploitation	2 005	2 005	
Fournisseurs d'immobilisations	2	2	
Etat - impôts sur les bénéfices	0	0	
Comptes courants créditeurs	990		990
Dettes diverses	909	909	
Total autres dettes et comptes de régularisation	1 901	911	990
Produits constatés d'avance	577	577	
Impôts différés passif	13	13	
Total des dettes	4 496	3 505	990

A la clôture de l'exercice, les comptes courants créditeurs de 288 K€ sont principalement constitués par les sociétés ONE EXPERIENCE (901 K€), FERME DE LA CORDE (77 K€) et ONE EXPERIENCE FACTORY (13 K€).

9.10 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice figurant en résultat d'exploitation est détaillé de la manière suivante :

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de prestations de services	4 911	3 008
Ventes de marchandises	84	9
Autres produits annexes	20	67
Total chiffre d'affaires	5 014	3 084

9.11 Détail des charges d'exploitation

Les charges d'exploitation figurant en résultat d'exploitation sont détaillées de la manière suivante :

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-145	-59
Achats d'études et prestations de services	-1 922	-546
Achats non stockés, matériel et fournitures	-155	-82
Autres charges externes et autres charges d'exploitation	-1 626	-1 449
Impôts, taxes et versements assimilés	-72	-53
Rémunération du personnel	-1 110	-674
Charges sociales	-283	-168
Dotations des amortissements et provisions d'exploitation	-372	-314
Autres charges d'exploitation	-51	-63
Total charges d'exploitation	-5 736	-3 407

9.12 Résultat financier

Le résultat financier se compose uniquement de charges financières :

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Autres intérêts et produits assimilés		
Total produits financiers	7	0
Intérêts et charges financiers	-74	-69
Différences négatives de change		-1
Total charges financières	-74	-70
Résultat financier	-67	-70

9.13 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

En K€	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opération de gestion	1	
Produits de cession d'éléments d'actifs	75	514
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	-31	-149
Charges sur exercices antérieurs	-12	
VNC des éléments d'actifs cédés	-4	-814
Charges de provisions exceptionnelles	-103	0
Résultat exceptionnel	-74	-449

9.14 Autres informations

9.14.1 Effectifs des sociétés intégrées globalement

Effectifs	31/12/2023	31/12/2022
Cadres	11	8
Employés	10	7
Agents de maîtrise	2	2
Contrats pro. et d'apprentissage	14	11
Total des effectifs	37	28

9.14.2 Engagements hors bilan

9.14.2.1 Engagements donnés

BSPCE / BSA

Au 31 décembre 2023, il existe :

- 125.000 BSPCE attribués à M. Edouard MASSEAU, Président du Conseil d'administration et de Directeur Général du groupe, permettant chacun de souscrire à 1 action d'IMMO BLOCKCHAIN au prix unitaire de 1,60 € se décomposant en 1 € de valeur nominale et 0,60 € de prime d'émission. Ils sont exerçables depuis le 17 octobre 2019 et deviendront caducs de plein droit le 17 octobre 2025 ;
- 15.625 BSPCE attribués à une salariée du groupe permettant chacun de souscrire à 1 action d'IMMO BLOCKCHAIN au prix unitaire de 1,60 € se décomposant en 1 € de valeur nominale et 0,60 € de prime d'émission. Ils seront exerçables à compter du 31 janvier 2022 et deviendront caducs de plein droit le 31 janvier 2025.
- 300.000 actions gratuites attribuées à M. Edouard MASSEAU, Président du Conseil d'administration et de Directeur Général de la Société avec une date d'acquisition le 30 juin 2024 pour les Actions Gratuites Tranches 1 (50%) et le 30 juin 2025 pour les Actions Gratuites Tranches 2 (50%).

Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune

Au 27 septembre 2022, la société DIMOBA reconnaît que le montant global de sa créance vis-à-vis de M. Laurent ALEXANDRE (actuellement Directeur Général de la société) au titre d'une avance en compte courant d'associé s'élève à 108 K€.

Le créancier accepte expressément et irrévocablement d'abandonner la créance qu'il détient sur la société au titre d'une avance en compte courant d'associé ouvert à son nom, à hauteur de 108 K€, et s'interdit en conséquence d'en réclamer le paiement à la société DIMOBA, ni au cessionnaire, la société IMMO BLOCKCHAIN.

Cependant, la société IMMO BLOCKCHAIN s'engage définitivement et irrévocablement à ordonner le remboursement par la société DIMOBA, en une ou plusieurs fois, selon la trésorerie disponible, la somme totale de 108 K€, sous réserve au jour de chaque remboursement de la constatation de la réalisation par la société DIMOBA, au titre du dernier exercice social clos (arrêté par le Président), d'un bénéfice comptable avant impôts bénéficiaire, après apurement des pertes comptables constatées.

Contrat de location immobilière

Au 31 décembre 2023, l'engagement de paiement futur minimal s'élève pour un montant de 2 490 K€.

En effet, la société TANNERIE a souscrit un contrat de bail immobilier le 19/07/2021 financé pour un montant de total de 2 870 K€, remboursable sur une durée de 17 ans.

9.14.2.2 Engagements reçus

Néant.

9.14.3 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes s'élèvent à 20 K€ au titre de l'exercice clos le 31/12/2023 pour les sociétés intégrées globalement (contre 13 K€ au 31/12/2022).

10 Informations proforma

10.1 Périmètre de consolidation proforma

Sociétés	N° Siren	Siège social	Méthode de consolidation 30/06/2023	Méthode de consolidation 31/12/2022	% contrôle 30/06/2023	% contrôle 31/12/2022	% intérêt 30/06/2023	% intérêt 31/12/2022
ONE EXPERIENCE	824 187 579	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Société mère	Société mère				
INVESTOKEN	913 424 495	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%
INVESTOKEN REALTY	920 899 689	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	51,00%	51,00%
JAFO	408 786 424	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
LA BOULEAUNIERE	821 749 926	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
LA FERME DE LA CORDE	880 916 150	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration proportionnelle	Intégration proportionnelle	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%
LES RHODOS	849 449 947	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%
LES TERRASSES DU MONT BLANC	819 676 123	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ONE EXPERIENCE FACTORY	831 284 849	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ONE EXPERIENCE HOTELS	849 492 244	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ONE NEST	912 642 139	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%
RAMBAGH	2 806 392 000 033	N°61 Q.I SIDI GHANEM MARRAKECH	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
TANNERIE	902 973 155	19 rue Raymond Soulas 44400 Reze	Mise en équivalence	Mise en équivalence	20,00%	20,00%	20,00%	20,00%
GALET	894 184 738	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
MURS GALET	894 251 842	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
DIMOBA	828 280 560	67 rue D'aguesseau 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
COMPAGNIE MEETING	413 893 447	12, rue Perronet 92200 Neuilly-sur-Seine	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Sous-palier :								
KERISPER	904 955 762	8 rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt	Intégration globale	Intégration globale	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
LE LODGE KERISPER	452 283 989	4 rue du Latz Kerisper 56470 La Trinité-sur-Mer	Intégration globale	Intégration globale				

10.2 Bilan consolidé proforma

Proforma - En K€	31/12/2023	31/12/2022
<u>Actif immobilisé</u>		
Immobilisations incorporelles	4 065	10 104
<i>Dont écarts d'acquisition positifs</i>	3 492	9 198
Immobilisations corporelles	6 865	6 373
Immobilisations financières	9 309	53
Titres mis en équivalence	-27	2
Total de l'actif immobilisé	20 212	16 532
<u>Actif circulant</u>		
Stocks et en-cours	3	1
Impôts différés actif	65	62
Créances d'exploitation	1 224	405
Créances hors exploitation	1 604	564
Charges constatées d'avance	90	98
Trésorerie	929	909
Total de l'actif circulant	3 915	2 040
Total de l'actif	24 126	18 571
Proforma - En K€	31/12/2023	31/12/2022
<u>Capitaux propres</u>		
Capital	7 397	7 867
Primes	1 377	1 849
Réserves	2 542	-1 577
Écarts de conversion	4	0
Résultat net	-499	-627
Total des capitaux propres - Part du groupe	10 846	7 511
Intérêts minoritaires	-2	6
Capitaux propres de l'ensemble	10 844	7 517
Provisions	22	12
<u>Dettes</u>		
Dettes financières	7 904	7 991
Dettes d'exploitation	2 168	1 469
Dettes hors exploitation	2 613	1 510
Produits constatés d'avance	577	72
Total du passif circulant	13 283	11 054
Total du passif	24 126	18 571

10.3 Compte de résultat consolidé proforma

Proforma - En K€	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation		
Chiffre d'affaires	5 729	4 222
Autres produits d'exploitation	161	186
Charges d'exploitation		
Achats consommés	-2 317	-839
Charges externes et autres	-1 686	-1 733
Impôts, taxes et versements assimilés	-89	-72
Charges de personnel	-1 661	-1 299
Dotations aux amortissements et provisions	-466	-425
Autres charges de gestion courante	-52	-65
Résultat d'exploitation avant dotations des écarts d'acquisition	-382	-24
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
Résultat d'exploitation après dotations des écarts d'acquisition	-382	-24
Charges financières	-151	-96
Résultat financier	-144	-96
Résultat courant avant impôt	-525	-120
Résultat exceptionnel	56	-469
Impôts sur les bénéfices	-3	-33
Impôts différés	-2	-5
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-29	1
Résultat de l'ensemble consolidé	-502	-627
Intérêts minoritaires	-3	0
Résultat net - Part du groupe	-499	-627

	31/12/2023	31/12/2022
EBITDA	85	401
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		
Dotations aux amortissements et provisions	-466	-425
EBIT	-382	-24